



# SERMON

SUR LA

SECTION XLV.

DU

## CATECHISME

*De la Parole de Dieu & du Saint  
Ministère.*

**D**Ans toutes les sociétés bien réglées deux choses sont nécessaires, la *Loi* & l'*ordre*; la *Loi* contient les devoirs des membres dont la société est composée, & l'*ordre* enseigne à chacun ce que la *Loi* dit à tous. Ainsi voiez-vous que dans les Etats du monde l'on pose premièrement certaines *Loix* & *maximes*, où sont définis les droits des Supérieurs & des inférieurs, & ensuite on établit un certain ordre par lequel on fait conoitre ces loix à chaque partie de l'Etat. Notre Seigneur Jesus-Christ a donc aussi

aussi pourvû son Eglise de l'une & de l'autre de ces choses; Car *premierement* il lui a donné un corps de doctrine qui comprend tout ce qu'il nous faut, ou croire ou faire pour être bien-heureux. Puis il a institué un ordre pour la publication & l'enseignement de cette doctrine, aiant voulu que d'entre ses fidèles l'on choisît certaines personnes qui eussent charge d'instruire les autres, & les assemblassent pour cet effet à certains jours, présidens dans leurs compagnies.

C'est le sujet dont nous avons aujourd'hui à vous entretenir, *Mes Freres*, selon la methode de notre *Catechiste*, qui après avoir expliqué toutes les Parties du service de Dieu dans les *Dimanches* précédens, expose en celui-ci quel est le moien de parvenir à la conoissance de ces choses, savoir, de lire, écouter & méditer soigneusement la *Parole de Dieu*, pour l'ouïe & intelligence de laquelle le *Saint Ministère* a été établi dans l'Eglise. Nous aurons donc *deux Points* à traiter dans cette action. De la *Parole de Dieu* & du *Saint Ministère*; vous en représentant, le plus brievement qu'il nous sera possible, la *nécessité*, la *nature*, l'*usage* & l'*autorité*.

Pour ce qui regarde la *Parole de Dieu*, l'hor-

l'horrible ignorance des hommes dans les choses qui concernent leur salut en montre assez la nécessité; car bien que l'homme ait une force d'entendement capable, s'il l'y appliquoit soigneusement, d'apprendre, par la contemplation des œuvres de Dieu quelque partie de sa nature & de sa volonté, si est-ce pourtant que la lumière qu'il en a est si foible, & la corruption & perversité de son cœur si grande, que la conoissance qu'il a prise en cette Ecole ne sert qu'à lui faire son procès, n'étant pas suffisante pour le rendre bienheureux.

Aussi est-il constant que tous les peuples du monde tiennent qu'il y a quelque *Parole de Dieu*, c'est-à-dire, quelque doctrine extraordinaire & surnaturellement revelée d'en haut, en laquelle ils font consister la Religion, jugeans que sans cela notre vie seroit imparfaite. Leur erreur consiste en ce qu'au lieu d'avoir la vraie *Parole de Dieu* ils embrassent les songes du premier *imposeur* qui s'est présenté à eux; comme quand un malade, au lieu de prendre de bons & salutaires remedes, s'amuse aux recêtes du premier charlatan qu'il rencontre. Le tout est d'examiner soigneusement les doctrines proposées, pour discerner l'humaine d'avec

d'avec la divine, la vraie d'avec la fausse, & l'apparante d'avec la solide. Or loué soit le Seigneur qui a tiré le genre humain de cette confusion, par *l'Evangile* de son Fils, nous y montrant la vraie & sincère Parole de Dieu dans une si haute & si éclatante lumière, que nul n'en peut plus douter que par une opiniâreté & malice volontaire; car Dieu aiant parlé aux *Anciens Peres* à diverses fois & en diverses manieres, par des songes, visions & inspirations, enfin il a accompli tout ce corps de la doctrine celeste par la bouche de *Jesús-Christ* Notre Seigneur, en la plénitude des tems.

Et afin que la memoire & des choses mêmes & de la dispensation dont il a usé pour les reveler, demeurât à jamais entre les hommes, il a fait mettre par écrit toutes les parties de cette doctrine celeste, chacun en son tems; Et tous ces Livres assemblez en un, font le corps de ces *Ecritures* que nous apellons ordinairement la *Sainte Bible*. Il a gravé dans ces *livres* de tres-illustres & tres visibles marques de leur divinité.

Telle est *premierement* la nature de la doctrine qu'ils contiennent, si élevée au  
dessus

dessus de nous, qu'il est aisé à voir qu'elle n'est jamais née dans le cœur d'un homme, & néanmoins si conforme & si bien accordante avec toutes nos plus claires & plus assurées connoissances, qu'il est évident qu'elle est véritable, si sublime & si magnifique; que foulant l'homme & le monde aux piez, elle n'a soin que des intérêts de Dieu, attachant nos ames à sa gloire, & leur faisant mépriser tout ce que le reste de l'Univers adore; pleine d'une si admirable force, qu'il n'y a point d'esprit qu'elle ne domte, point de passion qu'elle ne calme, point de crainte qu'elle n'appaise; point de desespoir qu'elle ne console, point de désir qu'elle ne contente; captivant les cœurs des hommes si facilement qu'elle a en peu d'années, par la seule efficace de sa lumière, presque plus converti de peuples que la Philosophie en plusieurs siècles n'avoit changé de personnes; si absoluë au reste, que ni la subtilité des savans, ni l'Eloquence des Orateurs, ni la violence des Tyrans, ni la cruauté des bourreaux, ni aucune force étrangere ne l'a jamais pû faire fléchir, ceux qui l'ont une fois bien reçüe aimant mieux perdre toute sorte de

de biens & souffrir toute sorte de maux & de supplices, que de renoncer aux créances qu'elle leur a apprises. Les histoires que nous lisons dans ces livres nous en témoignent aussi la divinité, toutes hautes, & divines & nécessaires, pour entendre les origines, les suites & l'état du genre humain, ce qu'en disent les autres écrivains n'étant que fables & Romans dont le sujet, & ce qu'il y peut avoir de véritable pour le fondement, ne se trouve nulle part ailleurs que dans nos Ecritures.

Que dirai-je de tant d'Oracles mêlez çà & là dans le Vieux & dans le Nouveau Testament qui prédisent, non les changemens de l'air, ou d'une personne, ou d'une famille, mais les destins des nations & de tout le genre humain? les accidens des plus grands Empires; le *premier* & le *second* avènement du Christ, le jugement d'*Israël* & du monde; l'un que nous avons vû, & l'autre que nous attendons encore. Le langage de ces Livres n'est pas moins merveilleux que leur matière, infiniment clair & simple, & plein de bonne foi dans les narrations; grave & facile dans l'exposition des doctrines, sombre & venerable dans les predictions, ardent & terrible dans les menaces, doux &

ma-

magnifiques dans les promesses, & par tout retenant je ne sai quelle forme étrange, & un air autre qu'humain.

Mais il n'y a rien de plus admirable que l'harmonie de toutes les parties de notre Ecriture, quoi que composées en des tems si éloignés, & par des personnes si différentes, & ce divin raport des figures du Vieux Testament avec les veritez du Nouveau, des ombres de l'un avec les corps de l'autre, & cette exquisite proportion qui reluit entre les divers degrés de cette revelation, croissant peu à peu, comme la clarté du jour, ou l'âge d'un enfant, jusques à la venuë du Christ. Aussi n'y a-t-il point de livre que la Providence ait si soigneusement conservé, la fureur & l'impieté d'une infinité de Tirans qui avoient conjuré de l'abolir, n'ayant pû empêcher qu'il ne soit venu entier jusqu'à nous, à travers tant de siècles, de confusions, & de bouleversemens arrivez au monde. Je laisse diverses autres preuves de la Divinité de l'Ecriture, qui ont tellement convaincu les hommes, qu'aujourd'hui il n'y a point de Chrétiens qui ne reconnoissent quelle a été *divinement inspirée*; d'où il s'ensuit que c'est de la doctrine de ces Livres, qu'il faut puiser notre foi, tout le  
gen-

genre humain étant d'accord, qu'en matière de religion, nous ne devons rien recevoir, que de la bouche de Dieu.

Seulement avons-nous à refuter brièvement quelques erreurs de l'Eglise Romaine sur ce sujet, nées de l'interêt de ses Docteurs, qui craignans l'Ecriture Sainte, la baissent & avilissent le plus qu'ils peuvent. Car premierement ils y mêlent certains écrits indignes de tenir un si haut rang, voulans que la *Sapience de Jesus* fils de *Sirac*, l'*Ecclesiastique*, *Tobie*, *Judith* & les deux livres des *Maccabées*, fassent partie du Vieux Testament, contre l'autorité de l'ancienne Eglise & Judaïque & Chrétienne, qui ne les a jamais mis dans son *Canon*, comme en effet il est assez évident qu'ils n'y doivent point tenir de place; car les Livres du Vieux Testament sont tous écrits en *Hebreu*, la langue de l'Eglise d'*Israël* à qui ils étoient adressez, & ont tous été composez par des Prophetes, au lieu que les six livres que l'Eglise Romaine y veut ajouter ont été écrits en *Grec*, & par des gens qui ne sont pas mêmes profession d'être Prophetes; l'un disant, que son grand-pere avoit recueilli les Sentences de son livre de la Loi des Prophetes & d'autres Ecrits, & l'autre qu'a-



qu'avec beaucoup de travail il a abrégé l'histoire d'un certain *Jason Cyrénien*; Joint que le stile & l'air de ces *livres* est fort éloigné de la gravité & majesté de ceux que nous reconnoissons tous pour Canoniques.

Mais il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur cette Question, tant parce qu'au fonds elle n'est pas de fort grande importance, tous étant d'accord du *Canon* du *N. Testament*, que parce que nos *Adversaires* n'appuyent leur opinion d'aucune raison tant soit peu apparante, la fondans seulement sur ce que ces *Livres* ont été citez par quelques *Pères* & recommandez par d'autres, & mêmes lus par quelques-uns dans l'Eglise; Ce qui prouve bien qu'ils ont été assez utiles; c'est pourquoi nous les mettons nous-mêmes à la fin des *Livres* du *V. Testament*; mais il ne s'ensuit pas de là qu'ils aient été tenus pour Canoniques. Ce qu'auteurent *Messieurs de l'Eglise Romaine*, est beaucoup plus dangereux, savoir, que cette *Ecriture*, telle que nous l'avons, ni ne contient toutes les choses nécessaires à salut, ni n'expose celles qu'elle contient assez clairement, pour être bien & facilement entendues; car cette opinion flétrit l'*Ecriture*, l'accusant évidemment d'imperfection, &

ouvre la porte à une confusion & incertitude infinie dans la Religion.

Certainement le sens & l'expérience commune nous apprennent que les choses que l'on laisse à la discrétion des hommes, pour les donner de vive voix aux autres, sont sujettes à être changées, variées & brouillées en diverses manières, & finalement à se perdre & abolir entièrement ; C'est pourquoi ceux qui ont fondé les Etats, ne se sont pas contentez de confier les loix à la mémoire & fidélité de leurs Officiers & Sujets ; ils les ont gravées sur le marbre & sur le bronze ; ils les ont distribuées en certains titres, & les ont consignées par écrit, afin que ces livres fussent comme le contrôle de la bouche & de la voix des Officiers qui les publient & exécutent. Et le premier des Philosophes dit fort sagement que *les meilleures loix sont celles qui définissent le plus de choses, & qui en laissent le moins à la liberté des Juges, qui n'ont pas toujours la probité & la capacité nécessaire pour voir ce qui est raisonnable, & pour résister aux passions.* Que si cette précaution est à propos dans les loix qui ne traitent que des choses humaines, combien plus est-elle nécessaire

\* *Aristote.*

cessaire dans la religion qui régle les Divines? Et cela étant, Qui croira que Dieu n'ait eu en son Eglise la prudence que les Législateurs doivent avoir dans leurs Etats? qu'il n'ait défini tout ce qui est nécessaire à nôtre salut, & qu'il ne l'ait mis entièrement par écrit, afin que son *Ecriture* soit le Contrôle de la prédication de ses Officiers & la régle de la foi de ses Sujets?

Il est clair qu'il en usa autrefois ainsi sous le *Vieux Testament*, où il commanda à Moïse de mettre toute entière par écrit la *Loi* qu'il avoit publiée, de vive voix, au peuple d'*Israël*, afin que <sup>a</sup> ce Livre fût (dit-il) témoin contre eux, avec ordre exprés de <sup>b</sup> ne rien ajouter à la Parole qu'il leur commandoit, & de rien diminuer. Ayant ainsi assuré la doctrine de l'ancienne Eglise, toute bornée dans une seule nation, & presque toujours éclairée de la lumière de quelques Prophètes, combien plus aura-t-il aussi pourvû à la sûreté de la nouvelle, répandue par tout l'Univers, & où, depuis les *Apôtres* il ne s'est élevé aucun homme qu'elle ait universellement reconu pour *Prophète*? Mais pour quoi dispute-je qu'il étoit convenable que le Seigneur eût ce soin? comme s'il n'étoit

c 2

<sup>a</sup> *Dent.* 31. 24. <sup>b</sup> *Dent.* 4. 2. 12. 32.

pas évident qu'il l'a eu en effet? Car les Apôtres protestent qu'ils \* *ont écrit*, afin que nous croyons que *Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, & qu'en croyant nous ayons la vie éternelle par son Nom.*

Puisque c'étoit là le but de leur Ecriture, il faut avouër qu'elle contient tout ce qu'il nous faut croire pour être sauvez, puisque l'Esprit qui les conduisoit ne peut avoir eu cette intention en vain: En effet où est le Chrétien, qui considérant attentivement les quatre *Evangelies*, les *Actes*, les quatorze *Epiîtres de S. Paul*, les deux de *S. Pierre*, les trois de *S. Jean* avec son *Apocalypse*, celle de *S. Jaques* & celle de *S. Jude*, ne reconnoisse en sa conscience qu'il n'est pas possible, selon la *doctrine* du Seigneur, qu'un homme n'obtînt le salut, s'il croyoit toutes les choses qui y sont enseignées, & vivoit dans la sanctification qui nous y est prescrite? s'il en étoit autrement, il n'y auroit rien de plus incertain que la foi Chrétienne; chacun y pourroit ajouter à son plaisir; Car quel autre vrai & solide enseignement avons-nous de la *doctrine Apostolique*? Qui ne fait combien les Traditions sont douteuses & obscures? Combien les Livres des Anciens

\* *Jeau 20. 31.*

Anciens sont imparfaits & incertains ? de combien de contradictions ils sont pleins, & à quelles corruptions & altérations ils ont été sujets ? Puis donc que nous ne devons tenir pour article de la Religion Chrétienne, que les choses que nous sommes assurés avoir été reçues & prêchées par les Apôtres de Jesus-Christ ; Et puis que d'autre part nous ne pouvons être dûment & véritablement assurez qu'ils aient crû & prêché quelques autres dogmes, que ceux que nous lisons dans le *Nouveau Testament*, il faut de nécessité conclurre que toute la Religion Chrétienne est dans les *livres du Nouveau Testament*.

Aussi est-il clair que ceux qui ont voulu ajouter quelque chose de leur cru à la prédication Apostolique, ont toujours accusé *l'Ecriture* d'imperfection ; comme ces Anciens hérétiques contre qui écrivoit \* *Saint Irénée*, qui prétendoient, à ce qu'il dit, que la vérité n'avoit pas été donnée par écrit, mais de vive voix, & que ceux qui ignorent la tradition ne sauroient trouver la vérité par les *Ecritures* ; Et il est clair que c'est un semblable intérêt qui fait aujourd'hui tenir un même langage à ceux de Rome ; Ils ne dé-

\* *Irén. l. 2. c. 3.*

crient ces *saints livres* de Dieu , que pour mettre à couvert leur *Transubstantiation*, leur *sacrifice de la Messe*, l'*adoration de leur hostie*, la *puissance de leur Pape*, l'*invocation des Saints*, la *Veneration des Images* & autres semblables articles qui ne se trouvent en aucun lieu, ni du *Vieux* ni du *Nouveau Testament*.

Or toutes les choses que nous leur contestons , c'est-à-dire , les principales de leur Religion , étans de cette nature , ils font de grands efforts , pour montrer cette prétenduë insuffisance de l'Écriture; Mais il est aisé de les rendre inutiles , si vous considerez les distinctions suivantes. *Premièrement* que des choses de la Religion, les unes regardent la *créance* ou la *Doctrine*, les autres la *police* de l'Eglise. Les *premières* sont universelles & uniformes ; les *autres* dépendent de diverses circonstances des lieux & des tems. L'Écriture nous prescrit les *premières* , mais elle ne particularize pas les *secondes* , ce qui seroit infini , se contentant de nous en donner certaines règles générales , comme celle-ci , \* *Que toutes choses se fassent honnêtement & par ordre , & pour l'édification.*

D'où

\* 1. Cor. 14.

D'où paroît combien est injuste le procédé de ceux qui veulent qu'on leur alégué des passages de l'Écriture , qui ordonnent expressément de faire le *prêche* aux jours que nous le faisons , de célébrer la *Cène* ou le *Batême* à l'heure que nous le pratiquons ; puisque tout cela regarde simplement la police, & non les dogmes de l'Église. *Secondement* les Articles de la *Doctrine* sont, ou *affirmatifs* qui posent ce que croit l'Église, comme , qu'il y a un Dieu , que Jésus-Christ est le Médiateur , que sa mort est un sacrifice Expiatoire de nos pechez , que le *Batême* & la *Cène* sont des Sacremens ; ou *negatifs* , qui rejettent ce qui n'étant pas véritable , est néanmoins soutenu par ceux qui errent ; comme quand nous disons que l'*hostie* de l'Église Romaine n'est pas Dieu , ni les *Saints* nos Mediateurs , ni la *Messe* un sacrifice, ni le *Mariage* un Sacrement. Pour prouver la verité de ces articles par l'Écriture , il suffit de montrer qu'elle pose les *premiers* & qu'elle ne pose pas les *derniers* , d'où paroît combien ceux-là sont ridicules , qui nous demandent des passages où l'Écriture dise en autant de mots ; Il n'y a point de *Purgatoire* , il ne faut pas adorer l'*hostie*. C'est à eux à nous

montrer le *Purgatoire* & l'*adoration de l'hostie* dans l'Écriture.

Quant à nous qui ne les croyons pas , il nous suffit de voir que ni l'une ni l'autre de ces choses n'y paroît nulle part. *En troisième lieu*, remarqués que les vérités affirmatives de la Religion sont ou absolument nécessaires, ou seulement utiles à salut ; car il n'y a point de vérité dont la créance ne soit bonne ; Il y en a dont elle n'est pas nécessaire. Quand nous disons que l'Écriture contient toutes les doctrines de la Religion, nous parlons des *premières* seulement, & non aussi des *secondes*.

D'où paroît combien est inutile l'objection de ceux qui aléguent que l'on ne sauroit prouver par l'Écriture , ni l'institution du *Dimanche*, ni le *Batême des petits enfans*, ni la *procession du Saint Esprit, du Père & du Fils*, ni la *validité du Batême des hérétiques* ; car quand mêmes ces choses ne se pourroient établir par l'Écriture ( ce qui est tres-faux ) il est toujours évident que cela n'induiroit point l'insuffisance de l'Écriture , puisque ces articles ne sont pas absolument nécessaires au salut ; c'est-à-dire , tels qu'un homme qui sera bon Chrétien en tout le reste, soit exclus du salut, pour en avoir ou ignoré  
ou



ou combattu quelcun ; étant évident que Saint *Cyprien* n'a pas laissé d'être sauvé, bien qu'il soutint & défendit constamment la nullité du *Batême des herétiques*. Mais l'objection de ces choses est encore impertinente, en ce qu'elle suppose que l'on ne peut les prouver par l'Écriture, au lieu que les *Pères* & les *Docteurs* de Rome-même, & tous nos *Théologiens* les y fondent clairement ; seulement faut-il remarquer en quatrième lieu, qu'une chose est dans l'Écriture en deux façons, ou expressément & en autant de termes, comme, que *Iesus-Christ est Fils de Dieu*, qu'il est mort, qu'il est ressuscité, qu'il est monté aux Cieux ; ou en vertu & puissance seulement, quand la chose d'où elle suit clairement & nécessairement y est posée, bien qu'elle n'y soit pas exprimée en autant de mots ; comme encore que l'Écriture ne dise nulle part, que la *France* ou l'*Amerique*, ont été créées de Dieu, néanmoins il est clair qu'elle le pose, disant que la terre dont la *France* & l'*Amerique* font partie a été créée de Dieu ; d'où vous pouvez juger la foiblesse de ceux qui pour montrer l'insuffisance de l'Écriture, alléguent qu'elle n'enseigne point que le *Fils* est de même essence que le *Père*, comme si ce n'étoit pas enseigner

enseigner cela que de poser, comme elle fait, que *Jesus-Christ* est *Dieu*, Eternel, Créateur du Ciel & de la Terre ; & ceux encore qui se plaignent de n'y point lire le mot de *Trinité* ; comme si tous les passages qui établissent la Divinité du *Père*, du *Fils* & du *S. Esprit*, & l'unité de cette *Divinité* ne soient pas aussi la *Trinité*.

*En cinquième lieu*, les veritez necessaires dans la Religion sont, ou telles qu'elles ne se pourroient savoir, sans une nouvelle Révélation de Dieu, comme le *mystère de la Trinité*, l'*Institution du Batême* & de l'*Eucharistie*, ou telles qu'elles se peuvent apprendre par quelque dispensation précédente. L'Écriture propose les *premières* à ceux à qui elle s'adresse, mais il n'est pas besoin qu'elle exprime les *secondes*. Elle peut se contenter de les présupposer ; D'où vous voyez la vanité de ceux, qui pour montrer l'insuffisance des Livres de *Moïse* alléguent qu'ils n'enseignent nulle part l'*immortalité de l'ame humaine*. Notre Seigneur *Jesus-Christ* montre expressément le contraire dans sa dispute avec les Sadduciens ; Mais quand *Moïse* n'auroit rien dit de cette verité, qui ne voit que son Livre n'a pas laissé d'être parfait, puisque ceux à qui il s'adresse savoient  
cette

cette vérité d'ailleurs, par la lumière de la nature & le consentement de tous les hommes ?

*Enfin*, il faut se souvenir que la vérité n'a pas tellement été écrite qu'elle ne doive aussi être prêchée de vive voix, elle nous a été donnée en l'une & en l'autre façon; d'où parroit que c'est sans raison que l'on fait bouclier de ce que dit l'Apôtre \* de ses enseignemens soit par parole, soit par Epître. Nous confessons qu'il a semé l'Évangile avec la langue & avec la plume; seulement disons-nous qu'il n'y a aucune de ces vérités qu'il prêchoit, nécessaires au salut & non manifestées auparavant aux hommes, qui ne se trouve dans l'Écriture du *Nouveau Testament*, telle que nous l'avons aujourd'hui, ou qui ne s'en tire par une claire & nécessaire conséquence. Mais au reste nous n'attachons nullement les hommes à cette lettre écrite, comme on nous en accuse.

Nous avoions que la *Parole de Dieu* sauve les hommes, non entant qu'écrite ou entant que prononcée de vive voix, mais entant que *cruë*, soit que la langue d'un homme, ou le papier d'un Apôtre vous l'ait présentée, pourvû que vous l'ayez reçue avec  
foi,

\* 2. *Thess.* 2. 13.

foi, elle vous conduira au Royaume celeste. Pour croire il n'est pas necessaire de savoir lire ; L'Evangile entre aussi-bien dans nos ames par l'oreille que par les yeux. L'Ecriture ne fait nul préjudice à la *Prédication* ; Elle l'assure & est comme la haye & le rempart de l'Eglise qui conserve l'intégrité de sa doctrine, contre l'audace & la curiosité des hommes.

Quant à vos *Traditions*, ô Adversaires, je ne sai d'où elles viennent, & je soupçonne fort que ce canal par où elle est coulée jusques à vous, ne se soit ouvert quelque part, & n'ait reçu des impuretez dans cette eau celeste qu'il nous apportoit ; Ce qui est constant, c'est qu'elles ne paroissent point dans les sources. Je tire cet avantage de la dévotion que j'ai pour les *Ecritures*, que je suis assuré de ne rien croire ni enseigner, qui ne soit Apostolique & Divin, puisque je l'ai puisé dans des *Livres* dont toute la Chrétienté ancienne & moderne adore la Divinité. Supposons que les articles que vous y ajoutez ne soient pas contraires comme ils sont, ni aux maximes de l'*Ecriture*, ni à la créance de la plus grand' part de l'Eglise ; Supposons mêmes en vôtre faveur, qu'ils soient veritables ; Toujours n'est-il pas

pas croyable que Dieu, qui est la bonté & la douceur-même me tourne à crime de n'avoir osé croire ce que son *Ecriture* ne dit point.

Tout le péril est de vôtre côté, qui croyez, qui adorez, qui invoquez, & qui sacrifiez sans commandement. Pour moi qui me tiens religieusement aux ordres du Maître, qui n'embrasse que l'autel que ses *Livres* me recommandent, qui n'adore que le Christ, qu'ils me montrent dans les Cieux, & qui invoque le seul *Avocat* auquel ils m'adressent, je suis en toute sûreté, & ne puis comprendre que mon Christianisme doive être taxé d'imperfection, sous ombre qu'il se contente de *Christ*, des *Ecritures*, des *Sacremens*, des *Disciplines*, & des *Couronnes* du Seigneur.

Mais les Docteurs de l'Eglise Romaine font encore un *second* outrage à l'*Ecriture*, l'accusans d'obscurité; Outre ce qu'ils veulent qu'elle ne dit pas tous les secrets de la foi, ils prétendent qu'en cette partie qu'elle en explique, elle le fait inutilement pour nous, les voiles & les nuages dont elle se couvre rendans ses expressions semblables à son silence; Et il semble à les entendre, parler, que Dieu ait fait dans ce Livre côme

*Aristote*

*Aristote en sa Philosophie*, qu'il ne l'ait publié que pour n'être pas entendu, puisque selon eux, ce Livre nous tait une bonne partie de la Religion; Puisqu'il s'explique mal de l'autre, en sorte qu'il n'y est pas intelligible; puis même que, selon quelques-uns, il donne du scandale aux petits, & fournit des armes aux hérétiques, pourquoi Dieu l'écrivoit-il? Pourquoi l'a-t-il si soigneusement conservé jusques à nous? Mais à Dieu ne plaise, *Mes Frères*, que nous ayons une si étrange opinion d'un Livre écrit par les Disciples de nôtre Maître, cela même qu'il en est l'Auteur, ne suffit-il pas pour montrer que les choses qu'il y traite y sont bien & clairement expliquées? Et cette jalousie de sa Providence à le conserver, n'est-ce pas une preuve assez évidente de l'intention qu'il a que nous le lisions & que nous en profitions? Mais qu'est-il besoin d'arguments, puisque l'Écriture que tous reconnoissent pour véritable, proteste elle-même qu'elle n'est pas obscure. \* *Ce Commandement-ici*, (dit-elle, parlant de toute la doctrine Mosaique) *que je te commande aujourd'hui, n'est point trop haut pour toi, & n'en est pas loin. Il n'est ni aux Cieux, ni au delà de*

\* *Dent. 30. 11. 12. 13.*

la mer, pour dire; Qui nous l'aportera pour nous le faire ouir, afin que nous le faisons? Cette parole est fort près de toi en ta bouche, pour la faire; Et S. Paul dit la même chose de la Parole de la Foi à laquelle il applique ce passage de Moïse dans le 10. de l'Épître aux Romains, & ailleurs; <sup>a</sup> que si l'Évangile est couvert, il est couvert à ceux dont le Dieu de ce siècle a aveuglé les entendemens. Signe évident qu'il est ouvert & exposé aux sens des autres. Le Psalmiste chante <sup>b</sup> que la Loi du Seigneur donne la Sagesse au simple, qu'elle est pure & fait que les yeux voyent; & ailleurs, que <sup>c</sup> la Parole du Seigneur sert de lampe à son pié & de lumière pour son sentier; que ses paroles éclairent dès l'entrée & rendent intelligens les plus simples. Et S. Pierre dit que <sup>d</sup> la Parole des Prophètes est comme une chandelle qui éclaire dans un lieu obscur. Si les Livres des Prophètes sont des flambeaux, que sera-ce de ceux des Apôtres, beaucoup plus clairs & plus familiers? Et si le Ministère de Moïse a eu cette gloire, combien plus la doit avoir celui de Jesus-Christ? Aussi voyez-vous que l'Apôtre parle de l'Évangile comme d'une grande & éclatante lumière, comme d'un

noir

<sup>a</sup> Rom. 10. 2. Cor. 4. 3. 4. <sup>b</sup> Ps. 19. 8. 9. <sup>c</sup> Ps. 119. 128. 130. <sup>d</sup> 2. Pier. 1. 19.

\* *miroir où nous contemplons la gloire du Seigneur à face découverte.*

Quand l'Écriture s'en tairoit, le sens & l'expérience le montrent évidemment; car quiconque lira ces divins livres, avec attention & respect; confessera que la Doctrine salutaire y est-exposée avec une clarté, une facilité & une familiarité incomparable. Considérez les lieux où il traite des mœurs & des devoirs de l'homme fidèle; ceux où il expose les mystères de la foi, à peine y a-t-il femme si simple; ou enfant si idiot, qui ne les puisse entendre; Je confesse que les prédictions dont l'Écriture est parsemée sont obscures; sur-tout avant qu'elles ayent été déchiffrées par l'événement qui en est le vrai interprète; D'où vient que *l'Eunuque de Candace* ne comprenoit point la *prophétie* de la mort de Christ; que l'événement a tellement éclairée, que les moindres Chrétiens l'entendent aujourd'hui.

J'avouë encore que mêmes dans les matières de la foi & des mœurs il se rencontre quelquefois de l'obscurité. Mais comme ces taches que l'on remarque dans le corps de la *Lune* & en celui du *Soleil*-même n'empêchent

\* 2. Cor. 3. 18. & 4. vers. 46.



pêchent pas que ces Planètes ne soient tres-claires & tres-lumineuses ; & comme leur Créateur les appelle les Luminaires du monde ; Aussi-peu devons-nous taxer l'Écriture d'obscurité ou lui ôter la gloire qu'elle se donne elle-même d'être le *flambeau* & le luminaire de l'Église , sous prétexte de quelques difficultez qui s'y rencontrent quelquefois. Le Saint Esprit les y a semées tout exprés , pour mortifier la vanité des uns & pour exercer l'industrie des autres, pour nous guerir tous de ce sot dégoût que nous avons ordinairement , pour ce qui est trop ouvert & trop facile ; cependant il est constant que les choses nécessaires y sont toutes clairement exposées.

Et comme dans la nature les choses dont nôtre vie ne se peut passer , comme l'air, l'eau , les bleds & les plantes se rencontrent par-tout exposées au sens & à la main de tous les hommes ; Et celles au contraire qui ne servent qu'à l'ornement & à la pompe, comme les perles & les joyaux sont plus rares & cachés le plus souvent en des lieux d'où elles ne se tirent qu'avec peine , ainsi l'Écriture , l'autre Ouvrage de Dieu , nous présente par-tout les veritez dont l'on ne se peut passer ; elle a renfermé les autres

dont la nécessité est moindre sous des expressions obscures, comme sous des mines, s'il faut de l'industrie & des dons particuliers pour avoir ces dernières, il n'y a personne qui ne puisse jouir des premières.

Enfin nous confessons aussi qu'encore que la manière de traiter dont use l'Écriture, soit aisée & populaire, & accommodée à la capacité des plus grossiers, néanmoins les choses qu'elle traite sont grandes & difficiles, les unes en elles-mêmes, pour la sublimité de leur nature, les autres à notre égard, pour la grossiereté de nos sens & la malice de nos cœurs. Mais comme une fontaine, pour être profonde ne laisse pas d'être claire, l'Écriture, pour être remplie de grands mystères, n'est pourtant pas obscure; C'est ainsi qu'il faut prendre ce que dit *Saint Pierre*, qu'entre les Points dont parle *Saint Paul* dans ces Epîtres, \* *il y a des choses difficiles à entendre que les Ignorans & mal assurez tordent, comme aussi les autres Écritures, à leur propre perdition.* Ces gens-là n'abusent pas moins de la vive voix des *Prédicateurs* que des *Écrits des Apôtres.*

Mais comme il ne s'ensuit pas que le Soleil soit obscur de ce qu'un œil malade n'en peut

\* 2. *Pier.* 3. 16.

peut jouir ; aussi peu s'ensuit-il que les Epîtres de *Saint Paul* ou les autres parties de l'Écriture soient obscures de ce que les aveuglés & les mal assurez ne peuvent voir la pureté de leur lumière. C'est là même qu'il faut rapporter les prières que le *Psalmiste* fait si souvent à Dieu , \* *qu'il lui enseigne sa loi & lui fasse conoitre sa Parole*. Il demande le secours de l'Esprit celeste contre le défaut de son entendement , & non contre l'obscurité de l'Écriture , aussi prie-t-il le Seigneur de *lui ouvrir les yeux ; pour voir les merveilles de sa Loy* ; mais il ne prie nulle part d'expliquer sa *Loy* en d'autres paroles plus claires ; que celles dont il s'est servi dans les livres de *Moïse* ; car quelque claire & lumineuse que soit l'*Écriture Divine* , il est pourtant certain que l'homme n'en voit ni n'en reconoit jamais les merveilles, s'il n'est illuminé interieurement par l'Esprit de Dieu ; de même qu'un aveugle ne peut voir la beauté du Soleil, quelque éclatante qu'elle soit. C'est pourquoi nôtre Catéchiste dit fort bien , qu'il n'est pas en nôtre puissance de recevoir cette *Parole* avec certitude de foy , ni de lui soumettre nos sens avec une sincère obeïssance, ni de l'aimer d'affection,

\* Ps. 1. 9.

ni de l'avoir imprimée dans nos cœurs pour la suivre , si Dieu n'agit en nous par son Saint Esprit.

Je say bien que nos *Adversaires* s'en moquent , & nous taxent de poser un je ne say quel *Esprit particulier*. Mais ils me pardonneront , si je dis qu'il y a plus de profanation que de grace en cette raillerie ; car c'est la doctrine de *Saint Paul* & non la nôtre, que  
 \* *l'homme animal ne comprend point les choses de Dieu ; qu'elles lui sont folie, & que nous avons reçu l'Esprit de Dieu pour conoitre les choses qu'il nous a données*. Or cet Esprit nous certifie , & la Divinité de *l'Ecriture*, & la verité de ses enseignemens , non en nous le disant à l'oreille, comme lors qu'un témoin dépose qu'une chose est , mais bien en éclairant nos yeux , & nous faisant voir par ce moyen les merveilles de l'Evangile , que nous n'apercevions point auparavant. Il ne nous enseigne rien de nouveau , mais il ouvre notre oreille, afin que les enseignemens qu'il a déjà donnés en *l'Ecriture* , puissent entrer dans nos cœurs.

Ainsi vous voyez, *Mes Frères*, que la clarté que nous attribuons à *l'Ecriture* n'exclut, ni l'attention, ni la priere en la lisant ; Elle

EN

\* 1. Cor. 11. 12. 14.

en exclut seulement cette sorte d'obscurité dont l'accuse l'Eglise Romaine, si universelle & si épaisse qu'il ne soit pas possible aux simples fidèles, ou aux Pasteurs particuliers, d'en pénétrer assurément le vrai sens, n'appartenant qu'au Pape ou au Concile par lui confirmé de nous le déterminer. D'où vient la défense qu'ils font au peuple, de lire la Sainte Bible, comme si c'étoit un livre dangereux, contre l'ordre de Dieu & la coutume de toute l'Eglise ; car le Seigneur commande <sup>a</sup> que sa loy soit lue solennellement devant tout le peuple d'Israël, hommes, femmes, petits enfans, & les étrangers mêlez au milieu d'eux, afin, dit-il, qu'ils entendent & apprennent & craignent l'Eternel. Il veut & ordonne que <sup>b</sup> le Roi, dès qu'il sera assis sur le Trône écrive une copie de la Loi dans un livre, & qu'il y lise tous les jours de sa vie, pour apprendre à craindre l'Eternel son Dieu. Il veut que chacun de son peuple ait perpétuellement sa Parole en son cœur & en sa bouche, qu'il la lit sur ses mains, qu'il l'écrive sur les poteaux de sa maison & en ses portes. Son Fils Jesus-Christ veut <sup>c</sup> que nous sondions les Ecritures ; & ses Apôtres adressent leurs Ecrits à des

u 3

<sup>a</sup> Deut. 31. 11. 12. 17. 18. <sup>b</sup> Deut. 6. 6. 7. 8. 9.

<sup>c</sup> Jean 5.

Eglises entières ; ils les conjurent \* *que leurs Epîtres soient leuës à tous les Frères* ; ils avertissent expressement <sup>b</sup> *les jeunes gens & les enfans*, que c'est à eux à qui ils écrivent. Selon cet ordre les Ecritures ont toujours été leuës en l'une & en l'autre Eglise. En la Judaïque solennellement <sup>c</sup> *dans les synagogues, en l'assemblée de tout le peuple* ; comme le témoigne S. Luc dans le livre des Actes ; & le Psalmiste mettoit entre les marques d'un homme de bien & vraiment heureux, de <sup>d</sup> *méditer jour & nuit en la Loi de Dieu*, & l'Eunuque élevé sous cette Discipline <sup>e</sup> *lisoit la Bible dans son Carosse, s'en retournant en Ethiopie* <sup>f</sup> *Timothée avoit été élevé dès son enfance, en la conoissance de ces saintes lettres* ; Et ceux de Berée sont louëz dans les Actes de ce <sup>g</sup> *qu'ils conseroient tous les jours les Ecritures, pour savoir s'il étoit ainsi que Paul leur prêchoit.*

Que si le premier peuple a été admis dans ce Sanctuaire de Dieu, combien plus le second qui a atteint l'âge d'homme parfait, & reçu tant d'avantages au dessus de l'autre ? Aussi est-il clair que cet ordre de cacher l'Ecriture au peuple est fort nouveau entre les

a 1. Cor. 1. 1. 2. 1. Thess. 5. 27. b 1. Jean 11. 13. 14. c Act. 13. 15. 21. d Ps. 1. 2. e Act. 8. f 2. Tim. 3. 15. g Act. 17. 11.

les Chrétiens. Un seul *Chrysoftome* nous le montre assez, qui exhorte ceux de son Troupeau à la lire continuellement, à l'avoir toujours dans leurs mains, qui refute tous les prétextes dont quelques-uns coloroient leur paresse, & traite ce sujet en plus de vingt ou trente endroits, si éloquemment & si ardemment, que vous diriez qu'il ait pris à tâche de confondre l'abus de ceux de Rome.

Mais leur propre service ne confirme-t-il pas la même chose? où l'on dit chaque jour diverses prières de l'Ecriture; car dans les premiers siècles, que le *Langage Latin* étoit familier, & comme naturel à tout l'Occident, ces lectures étoient entendues du peuple. Après tout cela, de quel nom appellerons-nous l'entreprise de ceux qui foulans aux piez, & l'ordre de Dieu, & la coutume de son peuple, ont sans aucune autre raison que le seul intérêt de leurs erreurs, défendu aux fidèles de lire ou d'avoir seulement en leurs maisons l'Ecriture Sainte, & dans les païs où ils sont Maîtres, tiennent l'étude des *Livres divins*, pour une marque d'hérésie.

Dieu soit loüé, *Mes Frères*, qui nous a délivrés de cette servitude. Employons nos

soins & nôtre diligence pour nous prévaloit de cette sainte liberté dont il nous a favorisez, soyons assidus à la lecture & méditation de ses *Ecritures*; Et pour les bien entendre ne nous contentons pas de les feuilleter dans nos maisons. Fréquentons soigneusement ces assemblées où elles nous sont expliquées; Car c'est l'un des principaux usages pour lesquels elles ont été instituées conjointement avec le saint Ministère, comme le déduit nôtre *Catechiste* en la seconde partie de ce *Dimanche*.

*Premièrement* donc que le Seigneur ait ordonné à ses fidèles de s'assembler pour l'exercice de la Religion, il est évident, & par la promesse qu'il leur fait de se trouver au milieu d'eux, toutes les fois qu'ils seront deux ou trois ensemble en son *Nom*, & par la pratique de ses *Apôtres* & des *Eglises* qu'ils dressèrent en divers lieux, & dont est faite mention dans le *livre des Actes*, & dans les *Epîtres de S. Paul*, & finalement par l'usage de tous les *Chrétiens* du monde, qui l'ont toujours ainsi constamment observé & l'observent encore par-tout universellement.

Et parce qu'en toute assemblée il y doit nécessairement avoir un certain ordre, & quelques personnes qui en ayent la surintendance



tendance, nôtre Seigneur établit des *Ministres* pour gouverner cette sacrée *Société*, présider en ses *Assemblées*; & faire les autres fonctions de ces saintes charges. Cela est clair & reconnu de tout le monde; Car outre ses *Apôtres* qu'il posa 1°. comme le fondement de son Eglise, il envoya encore *septante Disciples*, & il montra évidemment qu'il entend que ses troupeaux soient ainsi gouvernez, quand il parle d'un certain *Tribunal* au milieu de ses fidèles, devant lequel doivent aller les plaintes des particuliers.

Et S. Paul nous apprend que Jesus-Christ étant monté dans les Cieux, \* il a donné les uns pour être *Apôtres*, les autres pour être *Prophètes*, les uns pour être *Evangelistes*, les autres *Pasteurs & Docteurs*, pour l'assemblage des *Saints*, pour l'œuvre du *Ministère*, pour l'édification du corps de *Christ*, jusques à ce que nous nous rencontrions tous en l'unité de la foi & de la conoissance du *Fils de Dieu*. Et souvent ailleurs il parle de ses charges, de leurs fonctions, des qualitez requises aux personnes de ceux qui en sont pourvûs, comme au 1. chapitre de l'Epitre à *Tite*, au 3. de la 1. à *Timothée*, au 12. de la 1. aux *Corinthiens*, au 12. de l'Epitre aux *Romains*, & ailleurs;

\* *Ephes. 4. 11. 12. 13.*

& S. Pierre au 5. de sa première Catholique; Or la diversité de ces sacrez *Ministères* étoit grande, selon les divers usages & necessitez de l'Eglise. Les *uns* veillans sur les mœurs des troupeaux, les *autres* ayant le soin des pauvres; les *uns* s'appliquans à l'instruction des ignorans; les *autres* à la consolation des affligés; & les fonctions du principal *Ordre*, c'est-à-dire, de ceux que nous apellons *Ministres* ou *Pasteurs*, & que S. Pierre nomme *Prêtres* ou *Anciens*, & S. Paul, *Evêques*; Leurs fonctions, dis-je, sont aussi de diverses sortes; car ils sont établis pour lier & délier, remettre ou retenir les pechez aux hommes; pour censurer & reprendre, pour chasser les scandaleux de la Communion, & y rétablir les Pénitens, pour administrer les Sacremens, & pour prêcher & exposer l'*Evangile* à leurs Troupeaux; Et quant à cette partie de leur charge qui regarde la discipline, il en sera parlé en son lieu.

Nôtre *Catechiste* touche seulement en cet endroit le *Ministère* de la *Parole* qui leur a été confié. Ils sont donc obligez à prêcher soigneusement la doctrine de vie, à sacrifier l'*Evangile*, comme dit S. Paul, & à détailler fidèlement & droitement la *Parole* de Dieu. Qu'en la matière de leur *Prédication* il n'y

ait

ait rien d'étranger, aucune doctrine fautive ou vaine, rien qui ne soit puisé de la vraie source, c'est-à-dire, de l'Écriture Sainte, qui ne soit propre à l'édification & consolation des ames. Qu'ils évitent mêmes les choses curieuses & trop subtiles, quelque véritables qu'elles soient d'ailleurs. Et quant à la forme, puisque leur *Prédication* ne tend qu'à l'instruction des hommes, qu'ils s'étudient à l'ordre, à la netteté, facilité & simplicité du langage, s'éloignans des curiositez & afféteries, cherchans l'amandement, & non les applaudissemens de leurs Auditeurs, & s'étudians à leur être utiles, plutôt qu'à leur plaire.

Tel est le devoir des *Pasteurs*; celui des brebis est de les ouïr avec assiduité, avec respect & attention, de recevoir leur *Parole*, comme celle de Jesus-Christ-même, puisqu'ils sont ses officiers, & qu'ils agissent en son Nom, de graver leurs enseignemens dans leur cœur, & d'y obeïr avec crainte & tremblement, selon ce qu'ordonne l'Apôtre aux fidèles Hébreux, <sup>a</sup> *Obéissez à vos conducteurs & vous y soumettez*, & la protestation du Seigneur, <sup>b</sup> *Qui vous écoute, il m'écoute, & qui vous rejette, me rejette.* Cet ordre

<sup>a</sup> Heb. 14. 17.    <sup>b</sup> Luc 10. 6.

ordre qui a été corrompu en diverses manières dans l'Eglise Romaine a été rétabli dans les nôtres, où le nom de *Pasteur* signifie, non des dignitez & des richesses mondaines, mais une charge penible & laborieuse.

Il est vray que nos *Adversaires*, pour vous dégouter de nôtre doctrine, vous disent que nous n'avons point de vocation. Ils auroient raison, si nous avions établi des *Charges* que Jesus-Christ ni les Apôtres n'eussent point ordonnées, si nous présumions de faire ce qu'il n'auroit point commandé; comme ceux qui se nomment *sacrificateurs*, & se vantent de sacrifier, chaque jour, la victime expiatoire de nos pechez; Et ceux qui prennent la qualité de souverains *Pontifes*, d'*Epoux* & de *Monarques de l'Eglise*, qui se mêlent de disposer des Couronnes des Princes, & de commander aux *Conciles Universels*. Ce sont ceux-là qui n'ont point de vocation & à qui on peut demander, avec justice; Qui vous a envoyés? De quel Ciel êtes-vous tombés? Quel Christ vous a établis? Et où est-ce qu'il vous a ordonné de faire aucune de ces choses? Pour nous chacun fait que Jesus-Christ est l'Auteur des charges que nous prétendons; la Parole  
que

que nous vous prêchons est la sienne , & l'ordre que nous y tenons est de son institution.

Or si la charge n'a pas bien & dûment été appliquée à nos personnes , s'il y a eu quelque défaut dans les formes , qui y ont été observées , c'est une autre question , & où vous n'avez nul intérêt. Ceux qui nous ont donné l'ordre , & nous qui l'avons reçu de leurs mains , aurons à en répondre à Dieu ; pour vous, il vous suffit que la doctrine que vous entendez de nos bouches soit pure & vraiment Chrétienne ; car comme un bon & salutaire remède ne laisse pas de guérir le malade , encore que celui qui le lui a donné , n'ait pas ses degrés , & qu'au contraire le poison ne laisse pas de tuer, bien que celui qui l'ordonne soit passé Docteur dans toutes les formes ; Ainsi la vérité que nous prêchons ne laissera pas de vous sauver , quand mêmes nous n'aurions pas nos ordres ; ni l'erreur de ces *Messieurs* , de perdre ceux qui les croient , quand mêmes ils auroient leur vocation.

Vous n'avez donc , quant à vous , *Mes Frères*, d'autre intérêt que de considérer ce que nous vous enseignons, si c'est une vérité ou une erreur , la *Parole de Christ* , ou celle

celle de son ennemi. C'est à vos *Pasteurs* à justifier leur *vocation*, & certes il leur est aisé de le faire ; Car qu'y peut-on trouver à redire ? n'ont-ils pas été examinés dans l'assemblée des serviteurs de Dieu ? leurs mœurs considérées ? leur capacité éprouvée ? n'ont-ils pas été agréés par les peuples qu'ils servent, & consacrés par l'*imposition des mains*, qui sont toutes les formes que requièrent, tant les *Ecritures* que les *Canons* de l'ancienne Eglise ? Plût à Dieu que les *ordinations* eussent été faites dans l'Eglise Romaine avec autant de religion, de soin & de fidélité.

On nous reproche pour tout que l'*imposition des mains* a manqué à quelcun de nos *Ancêtres*. Mais *premièrement*, supposé & non accordé, qu'il y ait eu du manquement en l'*ordination* de quelcun d'eux, pourquoy me le tourne-t-on à crime ? si cette rigueur a lieu, il ne se trouvera aucun *Prélat* en l'Eglise Romaine qui se puisse assurer d'avoir *vocation*, n'étant pas possible qu'entre tant de *Prédécesseurs* qu'ils content, il n'y en ait quelcun à l'*ordination* duquel l'on puisse reprocher quelque manquement, sur-tout puis qu'ils font dépendre tout ce droit du *siège Romain* sur lequel chacun fait assez par  
 quelles

quelles voyes & par quelles formes on élève les *Papes* , de puis plusieurs siècles en çà.

*Ensuite* je nie que l'ordre ait manqué à nos *Prédécesseurs*. Qui ne fait que c'étoient pour la plus-part des *Prêtres* ou *Evêques*, c'est-à-dire , des personnes ayans charge même dans la *Communion Romaine* ? Que s'il s'en est trouvé quelcun entr'eux à qui ce caractère manquât, le défaut a été réparé par la *confirmation* des autres qui lui ont donné la main d'association, & l'ont reconnu pour *Frère*, comme nous savons que souvent les nullitez de l'ordination d'un *Prelat* ont été couvertes dans l'Eglise Ancienne par l'approbation & le consentement des autres *Prelats*.

*Enfin* il faut encore considérer que la *consécration* par la main d'un autre *Pasteur* est à la vérité nécessaire , dans les lieux & tems où l'on peut l'avoir , mais où cela ne se peut, la vocation ne laisse pas d'être légitime sans cela , pourvû que les autres parties s'y trouvent, c'est-à-dire , le désir & l'approbation du peuple , la capacité & le consentement de celui qui est appellé , comme par exemple, si un navire échoué à la côte de quelque terre barbare , y avoit porté un  
**grand**

grand nombre de Chrétiens, qui n'eussent ni *Pasteurs*, ni moyen d'en faire venir d'ailleurs. Qui doute qu'en ce cas, s'il se trouvoit quelcun au milieu d'eux qui eût & les dons & l'affection, il ne pût en bonne conscience exercer la charge, y étant convié par les désirs & le consentement commun de tout le Troupeau? La nécessité excuse le défaut des formalitez, & où elle paroît, il faut tenir pour certain que c'est Dieu qui nous appelle.

Or la Chrétienté étoit réduite en une pareille nécessité du tems de nos *Pères*, supposé (ce qui n'est pourtant pas) que nul de ceux qui avoient *vocation* n'eût voulu travailler à la *prédication de la Parole*, c'est-à-dire, au salut des ames; Qui ne voit que cette raison obligeoit ceux des particuliers qui en avoient le don, de l'entreprendre plutôt que de laisser perir tant de personnes, manque de *pâturage*? Ainsi il paroît, *Mes Frères*, que toute cette contestation de la *vocation de vos Pasteurs* n'est qu'une vaine & déraisonnable chicanerie; Ecoutez-les donc, avec respect & obeïssance; car il faut soigneusement éviter l'excez de ceux de Rome qui tiennent leurs *Prelats* pour les *maîtres de leur foy*, leurs *juges* & leurs *seigneurs*,  
&



& leur attribuent une autorité Divine; mais aussi se faut-il donner garde de l'orgueil de ceux qui dédaignent fièrement leurs *Pasteurs*, sans respecter en aucune façon le caractère de leur Charge. Regardez-les comme les *Ministres* de Christ & les Dispensateurs de ses secrets, & adorans leur Seigneur & le vôtre, & fondans toute vôtre foi & religion sur sa Parole, honorez ceux qui vous la portent en son Nom & qui travaillent pour le salut de vos ames. *Amen.*



# S E R M O N

S U R L A

## SECTION XLVI.

D U

### C A T E C H I S M E.

*Des Sacremens,*

**L**A Religion Chrétienne a deux principales Parties, l'une de l'acquisition du salut, & l'autre de son application, ou de la